



Mairie de Tournes

2 rue de la Citadelle - 08090 Tournes

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION COMMUNICATION DU VENDREDI 21 OCTOBRE 2016

Les membres de la commission communication se sont réunis en salle de la mairie, le vendredi 21 octobre 2016, à 20h30.

Présents : MM. Gérard CARBONNEAUX - Maire, Philippe CLAUSSE - Adjoint à la communication, Mmes Isabelle BERTRAND, Aline HAPLIK, Monique JOIGNEAUX, Adeline JOSEPH, MM. Jean-Pierre LESIEUR, Gwénaél WEBER.

Ordre du jour :

- 1 - Installation de la Commission communication par Monsieur le Maire.
- 2 - Election d'un second Vice-président.
- 3 - Organisation et fonctionnement de la commission.
- 4 - Communication numérique.
- 5 - Bulletin municipal.
- 6 - Prochain Tournes Info.
- 7 - Enquête auprès de la population.
- 8 - Questions diverses.

M. Gérard CARBONNEAUX, Maire et président de séance, ouvre la réunion à 20h35.

1 - Installation de la Commission

Monsieur le Maire accueille les membres de la commission Communication élus par le Conseil Municipal dans sa séance du 7 octobre 2016 et dont les noms sont indiqués ci-dessus. Il déclare la Commission installée et passe la parole à M. CLAUSSE.

2 - Election d'un second vice-président

Il est rappelé en préambule que le maire est président de droit de toutes les commissions permanentes créées au sein du Conseil municipal et que, par délégation du maire, chaque adjoint est vice-président des Commissions entrant dans ses compétences.

M. CLAUSSE indique qu'il souhaite être accompagné dans sa mission par un second vice-président qui prendra en charge la communication numérique de la commune et propose à ce poste la candidature de M. WEBER.

Après avoir recueilli l'accord de ce dernier, la commission élit à l'unanimité M. WEBER deuxième vice-président en charge de la communication numérique.

3 - Organisation et fonctionnement de la commission

M. CLAUSSE rappelle que la commission n'a pas de pouvoir décisionnaire et que son rôle consiste à préparer les travaux du Conseil municipal sur les sujets de sa compétence, soit à la demande du Conseil, soit sur sa propre initiative.

Il propose quelques règles de fonctionnement :

- fixation des dates de commission d'une réunion sur l'autre ;
- rédaction systématique d'un compte-rendu de réunion qui sera diffusé à l'ensemble des membres du Conseil municipal ;
- création de groupes de travail chaque fois que la nécessité s'en fera sentir pour étudier des questions particulières.

Ces propositions sont validées par la commission.

Il précise ensuite les compétences de la commission. En priorité, il s'agit d'assurer l'information de la population sur les travaux et les décisions du Conseil municipal en s'appuyant sur des documents écrits (bulletins et Tournes Info), mais également, et de plus en plus, en utilisant les moyens numériques (site internet, page Facebook). Il peut également sembler opportun que la commission réfléchisse à la communication interne entre les conseillers. M. CARBONNEAUX appuie cette suggestion et insiste sur sa volonté que tous les conseillers puissent avoir une connaissance permanente des dossiers concernant la commune et de leur évolution. M. CLAUSSE interroge la commission sur l'intérêt de recourir à des outils informatiques en ligne de type Dropbox qui permettent de stocker et de partager des informations (fichiers, images, vidéos ...) sur un espace dédié et sécurisé. Mme JOSEPH propose comme solutions alternatives la création d'un extranet réservé aux conseillers sur le site de la mairie ou/et l'utilisation de Skype. M. WEBER indique qu'il est également possible de mettre en place un serveur dédié. La commission décide de poursuivre sa réflexion sur ce dossier en intégrant notamment les aspects financiers et la facilité d'utilisation pour les conseillers.

4 - Communication numérique

M. WEBER fait le point sur les différents aspects de la communication numérique de la mairie et soumet à la commission plusieurs idées.

4.1 - Site internet

Plusieurs mises à jour des informations en ligne ont été effectuées pour corriger certaines erreurs et actualiser la liste des conseillers et la composition des commissions. Conformément aux orientations définies lors du dernier mandat, plusieurs adresses mail en tournes.fr ont été mises en place pour le secrétariat ainsi que pour le maire et les adjoints :

- mairie@tournes.fr
- maire@tournes.fr
- monique.joignaux@tournes.fr
- aline.haplik@tournes.fr
- jeanpierre.lesieur@tournes.fr
- philippe.clausse@tournes.fr

M. WEBER signale qu'il se sent esseulé pour assurer la mise en ligne des informations de la mairie. Il propose la mise en place d'un groupe permanent de quelques membres de la

commission pour gérer le site internet et la page Facebook, et plus généralement la communication numérique de la mairie. La commission approuve cette proposition et procède à la création de ce groupe qui est constitué de M. WEBER, Mmes JOIGNAUX et JOSEPH.

Un travail important reste à faire pour continuer à actualiser le site. Il convient également de remplacer un certain nombre de photos pour respecter la réglementation sur les droits d'auteur au titre de la propriété intellectuelle.

M. CARBONNEAUX indique que le contrat avec la société OVH qui héberge le site internet de la commune a été renouvelé pour une période de trois ans.

4.2 - Projets

M. WEBER soumet l'idée de créer une newsletter mensuelle adressée sur la messagerie des abonnés. M. CARBONNEAUX attire l'attention sur les risques de répétitions entre les informations du bulletin municipal et de cette newsletter, et sur le travail supplémentaire pour l'équipe municipale. La commission décide de mettre ce projet en standby et de se concentrer prioritairement sur le site internet et la page Facebook.

M. WEBER propose également de mettre en place une alerte par SMS. La commission s'interroge sur les situations qui pourraient justifier l'envoi de SMS et considère qu'elles seraient probablement limitées à des conditions météorologiques exceptionnelles. En conséquence, ce projet n'est pas retenu.

L'utilisation de Doodle est proposée pour planifier les dates de réunions. La commission est favorable à cette idée, l'usage effectif de cet outil étant laissé à l'appréciation de chaque organisateur de réunions.

M. WEBER indique enfin qu'il existe des outils informatiques gratuits pour effectuer des sondages et des enquêtes en ligne (par exemple surveymonkey). La commission émet un avis favorable pour utiliser cet outil en tant que de besoin.

5 - Bulletin municipal

Mme BERTRAND suggère de baptiser le bulletin municipal : "Echos de Tournes". La commission se laisse un temps de réflexion jusqu'à sa prochaine réunion pour statuer, mais émet un avis plutôt favorable à cette appellation.

M. CLAUSSE rappelle le mode de fonctionnement pour la rédaction de ce bulletin, compte-tenu de la volonté, d'une part, de le publier sous des délais contraints (8 jours suivant la date de réunion du Conseil) et, d'autre part, de faire participer tous les conseillers à sa rédaction. C'est la raison pour laquelle, les échanges ne se font pas en réunion, mais par envoi de mails. La commission confirme ce mode d'organisation.

6 - Tournes Info

La commission est appelée à donner son sentiment sur la formule actuelle (fréquence, nombre de pages, présentation ...). De l'avis général des participants, le Tournes Info dans sa forme actuelle est très satisfaisant et ne nécessite aucune modification.

En réponse à une question de Mme JOSEPH, M. CLAUSSE précise quelques éléments clés pour la rédaction du magazine.

Une première partie est consacrée à la présentation des réalisations de l'année écoulée, classées par thèmes : fêtes et cérémonies, CCAS, affaires scolaires, travaux, finances, communication. Chaque adjoint est maître d'œuvre de la rédaction de la partie le concernant.

Une seconde partie traite de sujets "ouverts" que la commission définit. En règle générale, la rédaction est assurée par les membres de la commission, étant fait observer que rien ne s'oppose à faire participer des membres extérieurs parmi les habitants.

Ces précisions étant apportées, M. CLAUSSE indique que la publication du prochain Tournes Info est prévue en février 2017 et demande aux membres de la commission de réfléchir aux thèmes qui pourraient être abordés dans ce numéro. Le choix des sujets sera arrêté par la commission lors de sa prochaine réunion.

M. LESIEUR rappelle l'importance des photos, particulièrement pour la page de couverture, et incite les membres de la commission à profiter de la période automnale pour prendre des clichés. Mme JOSEPH avance l'idée de lancer un concours photos pour les habitants.

7 - Enquête auprès de la population

Dès son installation, le Conseil a lancé une enquête auprès de la population pour mieux connaître l'appréciation des habitants sur leur commune et identifier leurs attentes. A ce jour, 47 réponses ont été enregistrées, ce qui représente un taux de réponses très supérieur à ce qui est généralement observé. Mme JOSEPH se propose pour effectuer le dépouillement de ce questionnaire d'ici la prochaine réunion. Dans un premier temps, seront recensées les personnes qui ont manifesté le souhait de rencontrer un élu ainsi que les demandes individuelles de certains habitants.

8 - Questions diverses

La date de la prochaine réunion est programmée le vendredi 25 novembre, à 20h00, en mairie. L'ordre du jour sera principalement consacré au sommaire du prochain Tournes Info et à l'analyse des résultats de l'enquête auprès de la population.

La réunion est levée à 22h20.